



LE CURATORIUM DE  
L'ACADÉMIE DE DROIT  
INTERNATIONAL DE LA HAYE

CERTIFIE QUE

*M. José Carlos Fernández Rosas*

A PARTICIPÉ AVEC ASSIDUITÉ ET APPLICATION

AUX TRAVAUX DU CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES

TANT ÉCRITS QU'ORAUX, ET A FOURNI UNE

CONTRIBUTION PERSONNELLE DE VALEUR AU TRAVAIL COLLECTIF

DE LA SECTION DE LANGUE FRANÇAISE DU CENTRE AU COURS

DE LA SESSION DE 1977.

SIGNÉ

LE PRÉSIDENT DU CURATORIUM

LE MAÎTRE DE RECHERCHES

*Robert Ago*

*Lucien Colliot-Thélès*